

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 20 MAI 2026

Objet :

Communauté de communes
La Domitienne
Proposition de commissaires
pour constitution de la Commission
Intercommunale des Impôts Directs
CIID

N° : D-2026-05-20-07

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le 26 MAI 2026

ID : 034-213401359-20260520-D2026_05_20_07-DE

Après dépôt Préfecture
De l'Hérault le 21 MAI 2026
Et publication ou notification
Du 26 MAI 2026
La Maire :



Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Amandine DIEGO à Mme Géraldine ESCANDE-COLIN, M. Alain MANES à M. Alain DECAMPS ;

Absente :

Secrétaire de séance : M. Daniel SCAFA

Début de séance : 18h30

L'article 1650-1 du CGI prévoit que dans chaque EPCI est instituée une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) composée du Président ou d'un vice-président délégué et 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants choisis par le Directeur Régional des Finances Publiques sur une liste désignée par le conseil communautaire, sur proposition des communes membres, comportant le double des noms nécessaires.

Il convient donc de désigner cinq personnes selon les critères suivants : hommes ou femmes, de nationalité française ou ressortissant européen, 18 ans minimum, jouir des droits civiques, inscrits à l'un des rôles des Impôts Directs Locaux de l'EPCI ou des communes membres et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Par 18 voix pour dont 1 procuration, 0 voix contre et 5 voix d'abstention dont 1 procuration, propose les personnes suivantes :

- Bernard GUERRERE
- Eliane CHAUMET
- Didier MONTIER
- Martial MARTINEZ
- Ludivine ALBERT

Madame le Maire est chargée de transmettre cette information à Monsieur le Président de la Communauté de communes La Domitienne afin qu'il puisse présenter la liste des commissaires proposés pour la CIID.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Daniel SCAFA



Géraldine ESCANDE-COLIN